REGLEMENT INTERIEUR

SENYU 6

Article 1: Horaire - adresse

La convention Senyu a lieu au Centre des Congrès d'Épinal situé 7 avenue de Saint Dié 88 000 Épinal.

Billet prévente

Le public pourra accéder à la convention à partir de 8h15 (pour les animations extérieure) et 9h (pour l'intérieur)

Achat de billet sur place

Pour les personnes qui achèteront leur billets sur place, l'accès se fera à partir de 10h.

Fn voiture:

Le Centre des Congrès est accessible depuis la RN 57 (axe Nancy – Besançon, sortie Épinal Centre – Centre des Congrès)

Le Centre des Congrès possède un grand parking gratuit et facilement accessible

En train:

Vous pouvez venir en train jusqu'à Épinal via les lignes de TER régulières en Lorraine ou via le TGV. Une fois à la gare, vous pourrez prendre un des bus, juste en face de la gare jusqu'au Centre des Congrès :

Le 1 direction Jeuxey Centre Commercial, le 2 direction Cimetière Parc ou le 7 direction Terre Saint Jean

Fn bus:

Il est possible de se rendre à Senyu en bus, via les lignes régulières 1, 2 et 7 de la compagnie de transport spinalienne "Imagine le Bus" (site : http://www.imaginelebus.com/).

Le 1 et le 7 s'arrête proche du Décathlon à l'arrêt "Parc Relais"

Le 2 s'arrête proche du Simply à l'arrêt "Parc Expo"

Article 2 : billetterie, entrée, sortie

Billetteries:

Billets en prévente : Billet en vente :

7.50 € la journée 8.50 € la journée

12.50 € les deux jours 14.50 € les deux jours

Arcadia	Atout Manga	Cultura	L'office du tou-	Momy manga
			risme Epinal	
9 rue de la	8, cour des Arts	ZAC des Terres St	6 Place Saint-	Avenue Ney
visitation	54 000 Nancy	Jean,	Goery, 88000	57 000 Metz
54000		Avenue des Terres	Épinal	
Nancy		St Jean		
		88 000 Épinal		
03 83 21 93 58	03 83 17 19 40	03 29 81 19 80	03 29 82 53 32	03 87 74 98 77

Entrée et sortie

L'entrée principale se fait au milieu du grand Hall. Un accès au vestiaire et point de restauration est proposé.

Lors de votre passage au contrôle de billet, un bracelet vous sera donné, afin de vous permettre de sortir de la convention, et y rentrer de nouveau, sans avoir à repayer. Si vous perdez votre bracelet, n'hésitez pas à en demander un autre au risque de devoir repayer l'entrée. Pour prouver votre bonne foi, il vous sera alors demandé de présenter votre billet.

Pour les personnes ayant acheté un pass deux jours, il est impératif de ne pas déchirer le bracelet avant la fin de la convention, dimanche soir à 19 heures (ou à l'heure où vous souhaitez quitter l'événement définitivement)

Condition d'accès à la convention et exclusion de la convention

Toute personne en règle, ayant payée son billet et ayant reçu son bracelet, peut accéder à la convention.

Dans les cas suivants, l'association se laisse un droit d'exclusion.

Si une personne se présente dans un état d'ébriété avancé, ou sous effet de produit psychotrope visible, nous pouvons lui en refuser l'accès

En cas d'absence de billet ou de bracelets, nous nous <u>réservons le droit d'exclure</u> et de sortir tout contrevenant. Afin de rentrer de nouveau au sein de la convention, il devra se <u>munir d'un billet</u>, à l'espace billetterie.

Toute personne se présentant pour pénétrer dans le salon devra être à visage découvert. Dans le cas contraire, l'association se réserve un droit de refus d'accès envers la personne concernée.

Toute personne, ayant un comportement allant à l'encontre de la décence et du respect d'autruis pourra se voir exclure du salon, si elle ne tient pas compte de l'avertissement fait à son encontre. Nous nous réservons le droit de refuser l'accès à toute personne ayant un casier judiciaire connu. Tout contrevenant à une des règles suivantes de notre politique intérieure pourra se voir exclu de la convention, selon la gravité de l'infraction.

Article 3 : Responsabilité

Droit à l'image

Toute personne physique durant la convention sera invitée à renoncer tout recours envers l'association, pour l'utilisation de clichés ou de films, représentant la dite-personne.

Les enfants

Dans la convention, les enfants de moins de 13 ans doivent être accompagnés par une personne ma jeure. Dans le cas contraire, l'entrée pourra leur être refusée.

Dans le cadre d'animation, les enfants restent sous la responsabilité de leur responsables légaux. Ainsi, ni les animateurs, ni l'association ne sauront tenus pour responsables en cas de problème Les personnes de 16 à 18 ans ne peuvent avoir la qualité d'accompagnateur.

Animaux

L'entrée du festival est interdite aux animaux : vous évitez ainsi à vos compagnons à poil ou à plume le stress et le vacarme du festival ! Exception faite pour les chiens-guides pour personne en situation de handicap.

Article 4 : Enfants et objets perdus

Enfants perdus

Les enfants égarés et leurs parents ont rendez-vous à l'accueil de Senyu. De manière générale, gardez toujours un œil sur vos enfants : la convention est souvent bondée et il est facile de s'y perdre. Faites en sorte que vos enfants aient toujours sur eux un numéro de téléphone où vous joindre : ainsi, les personnes en charge de l'accueil de Senyu pourront vous contacter si votre enfant se perd. Donnez-leur le numéro s'ils sont assez grands ou écrivez-le sur leur bras ou

glissez-le dans une poche facilement accessible pour les plus petits.

Objets perdus

Un carton est mis à disposition à lors de la convention, celui-ci est situé à l'accueil/aux vestaires, si vous trouvez ou perdez un objet, n'hésitez pas à passer le déposer / le retrouver.

Lorsque vous perdez un objet, n'hésitez pas à le décrire précisément et à laisser un numéro et un nom où vous joindre si nous le retrouvons / quelqu'un nous le dépose. Néanmoins, nous vous conseillons de garder vos objets de valeur à proximité de vous, ou de les laisser chez vous. L'association ne saurait être responsable d'une éventuelle perte, vol ou casse, causé à votre encontre.

Article 5 : Règles de sécurité

Toute personnes présente dans l'enceinte du Centre des Congrès d'Epinal doit se conformer aux closes générales de sécurité.

Armes et armures

Un contrôle visuel des sacs ou/et des vêtements sera effectué à l'entrée de l'évènement afin de contrôler le respect des règles.

Des contrôles peuvent être effectués dans l'évènement si nécessaire.

Toute nouvelle entrée dans l'évènement fera l'objet d'un nouveau contrôle visuel des sacs ou/et des vêtements.

Toute personne refusant le contrôle de ses effets personnels, sacs ou vêtements, se verra refuser l'accès au site ou expulser de l'évènement.

Le personnel en charge de la sécurité sera identifiable par sa tenue noire avec un brassard de couleur sur lequel sera écrit «SECU». Seul ce personnel sera habilité à effectuer les contrôles

Si une arme est chargée pendant le contrôle de sécurité, la personne sera dans l'obligation de la vider dehors (billes,gaz, ...) avec un membre du staff et il devra refaire la queue pour rentrer. Les armes en métal sont bien évidemment interdite au sein de la convention.

Si vous achetez une réplique (épée, katana,...) dans la convention, celle-ci devra rester scellée dans son emballage. Pour plus de sécurité, vous pouvez aller la déposer aux vestiaires.



Article 6 : La politesse, la convivialité

Le respect

Toute insulte est interdite au sein de la convention Les bagarres, coups et blessures seront également un motif d'exclusion.

Dans les animations, les bousculades, la mauvaise foi ne seront pas appréciés. Chaque participant se doit de garder son calme et attendre son tour pour participer. Si un mauvais comportement est perçu par un staff, sur son stand d'animation, nous lui réservons le droit de vous faire passer après les autres joueurs, voire vous exclure de l'animation.

Ne pas bloquer les issues de secours

Les attouchements, le harcèlement sexuel et/ou toute autre atteinte à la liberté personnelle seront interdits (sous peine d'exclusion). Si quelqu'un vous harcèle physiquement ou verbalement, GARDEZ VOTRE CALME ET ALLEZ VOIR UN MEMBRE DU STAFF IMMÉDIATEMENT, qui avisera les agents de sécurité qui ensuite en aviseront le responsable sécurité afin de mettre en oeuvre les moyens nécessaires pour régler le problème.

L'alcool et la drogue

L'alcool est STRICTEMENT interdit au sein du Centre des Congrès, de même qu'il est interdit de se trouver en état d'ébriété dans la convention.

Les cigarettes (sauf électroniques) ne seront autorisées qu'à l'extérieur du bâtiment.

Toute utilisation de drogue quelconque est STRICTEMENT interdite au sein de la convention, de même qu'il est interdit d'être en état ébrieux¹ dans le festival.

Matériel et propreté

Nous vous prions de maintenir les lieux propres et de mettre vos déchets dans les poubelles mises à votre disposition.

Nous vous prions également de prendre soin du matériel prêté par l'association, le centre des congrès et la mairie. Nous vous prêtons cela pour mener à bien des animations et vous permettre de vous amuser. Veuillez laisser au plus grand nombre le plaisir de s'amuser durant la convention. Une dégradation volontaire du matériel de l'association, du Centre des Congrès ou de la mairie pourra être suivie d'une exclusion et de poursuite.

Tenue correcte

Venir nu à Senyu n'est pas une tenue correcte

Une tenue décente reste de rigueur

Les cosplays dénudés sont autorisés À CONDITION que les parties intimes soient couvertes (parties génitales, poitrine, fesses)

Les tenues qui rappellent les forces de l'ordre ou du service public (police, gendarmerie, pompier) sont évidemment interdites.

Article 7: Restauration

Deux grands points de restauration et de repos seront proposés au public. La restauration est faite par l'association elle-même, dans le grand hall du centre des congrès, dans l'allée centrale. Senyu propose divers sandwichs adaptés aux différentes régimes, des gauffres et des crêpes ainsi que des boissons dans la limite des stocks disponibles.

Aux heures de pointes, l'attente peut se révéler longue. Il vous est possible d'apporter votre déjeuner, pour la journée. Les tables des points de restaurations seront également à votre disposition.

Par ailleurs, n'oubliez pas de vous munir de bouteilles d'eau et de vous hydrater régulièrement.

Article 8: Annulation

Nous nous réservons le droit d'annuler ou de fermer la convention en cas de force majeur :

Intempéries (zone rouge par météo france), ou Catastrophe Naturelle

En cas de guerre

D'assassinat (merci de ne tuer personne ! BISOUS !)

En cas d'actes de terrorismes

En cas de mouvements de foule dangereux

En cas de sinistre (écroulement, incendie...)

Nous vous souhaitons à tous un très agréable week-end en la compagnie de nos partenaires et nous-même. Amusez-vous bien! et surtout :

GROS BISOUS